

ROITELETS DE DAHLAK ⁽¹⁾

PAR

G. WIET

Le Catalogue raisonné du Musée arabe, rédigé par Max Herz bey en 1906, signale deux stèles énigmatiques et les décrit ainsi :

« Pierre tombale en basalte avec inscription en naskhi ayyoubide. 567 de l'hégire.

« A la valeur paléographique de cette pièce vient s'ajouter, pour en augmenter le prix, le style pompeux du texte, ignoré jusqu'ici, et qui se réfère d'ailleurs à un personnage nommé « Sultan », mais inconnu dans l'Histoire comme tel : « le sultan le plus magnifique, l'ornement de la religion, gloire de l'Islam et des musulmans ».

L'autre dalle est dépeinte comme suit :

« Basalte. Stèle funéraire avec inscription en naskhi soigneusement tracée et exécutée. Observer surtout les points-voyelles dont les lettres sont munies. Un arc trilobé, d'où pend une veilleuse supportée par des colonnes, sert d'encadrement à l'inscription. 589. Provenant de la ville de Kous (Haute-Egypte).

« Les points-voyelles, jusqu'ici inconnus sur les monuments, sont marqués pour la première fois dans la stèle précédente, mais seulement aux endroits indispensables, tandis que dans cette inscription ils sont marqués partout. Entre les deux pierres, il existe d'ailleurs une autre relation ; c'est qu'Abu Sadad el-Muwassak, cité sur la stèle précédente, doit être le père ou l'oncle de la dame dont la présente stèle a marqué la tombe. A relever le nom des sculpteurs qui sont le nommé Abd el-Rahman et son neveu Muhammad » ⁽²⁾.

Telle est la façon sibylline dont nous étaients présentés ces deux documents il y a près de cinquante ans, et nous devons convenir que nos

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 3 novembre 1951.

⁽²⁾ HERZ bey, *Catalogue*, p. 26-29.

Bulletin de l'Institut d'Égypte, t. XXXIV.

regrettés prédécesseurs Herz bey et Ali bey Baghat ne pouvaient faire mieux.

Seule la publication du *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, en apportant une notable quantité d'inscriptions nouvelles, allait permettre de faire un pas en avant.

Voici donc l'analyse des stèles funéraires intéressant une famille de souverains complètement inconnus de l'Histoire :

1. Une stèle en provenance de Dahlak, datée de 486, fragmentaire, au nom d'un *sultan el-mubarak* : l'expression n'a pas été traduite dans le *Répertoire*, car rien n'indiquait s'il fallait traduire *mubarak* comme une épithète, le « sultan béni », ou bien le considérer comme un nom propre ⁽¹⁾.

2. Une stèle en provenance de Dahlak, actuellement au Musée de Modène, datée de 542, au nom d'une jeune femme anonyme, affranchie d'un sultan, dont le nom a disparu ⁽²⁾.

3. Une stèle, en provenance d'Aden, datée de 563, au nom d'une affranchie du « sultan très illustre Yahya, fils d'Abul-Sadad el-Muwaffak, défenseur de la marche islamique ». Elle est signée par Muhammad ibn Abi Barakat ibn Abi Harami Barakat ⁽³⁾.

4. Une stèle, en provenance de Dahlak, actuellement au Musée de Modène, datée de 566, au nom d'une fille du « sultan Abul-Sadad el-Muwaffak, fils de Yahya, fils d'Abul-Sadad el-Muwaffak, défenseur de l'Islam » ⁽⁴⁾.

5. Une stèle du Musée arabe, en provenance de Kous, datée de 567, au nom du « sultan très illustre, Baha el-din, la gloire de l'Islam et des Musulmans, la beauté des sultans, le vivificateur de la justice dans les mondes, Abul-Fadil el-Malik, fils de Yahya, fils d'Abul-Sadad el-Muwaffak, le défenseur de l'Islam » ⁽⁵⁾.

6. Une stèle en provenance de Dahlak, actuellement au Musée de Trévise, datée de 577, au nom d'une fille du « sultan très illustre Nasir el-din, la gloire de l'Islam et des Musulmans, la beauté de l'Islam et des sultans, le vivificateur de la justice dans les mondes, Abul-Sadad el-Muwaffak, fils de Yahya, fils d'Abul-Sadad el-Muwaffak el-Mubaraki,

⁽¹⁾ *Répertoire*, VIII, n° 2802. — ⁽²⁾ *Répertoire*, VIII, n° 3133. — ⁽³⁾ *Répertoire*, IX, n° 3277. — ⁽⁴⁾ *Répertoire*, IX, n° 3289. — ⁽⁵⁾ *Répertoire*, IX, n° 3290.

défenseur de la marche islamique». Le relatif *mubarakî* permet de rattacher la nouvelle dynastie au sultan Mubarak de la stèle de l'année 486 ⁽¹⁾.

7. Une stèle du Musée arabe, datée de 589, au nom d'une fille du «sultan très illustre Nasir el-din, l'étendard des champions de la foi, le renfort de ceux qui espèrent, Abul-Sadad el-Muwaffak, fils de Yahya, fils d'Abul-Sadad el-Muwaffak, défenseur de la marche islamique». Elle est signée par Abd el-Rahman ibn Abi Harami et par son neveu Muhammad ibn Barakat ⁽²⁾.

8. Une stèle en provenance de Dahlak, actuellement au Musée de Modène, datée de 647, au nom d'un cheikh «très illustre, supérieur, chef militaire, scrupuleux, l'asile des faibles et des indigents, le refuge des étrangers et des exilés, le défenseur de l'Islam et des Musulmans», affranchi du sultan «Abul-Sadad, fils d'Abul-Sadad el-Muwaffak, fils de Yahya el-Muwaffak» ⁽³⁾.

Laissons le premier document et constatons que sept inscriptions, échelonnées de 542 à 647 concernent une même famille princière, dont la lignée s'établit comme suit :

ABUL-SADAD MUWAFFAK I^r (542)

YAHYA (563)

Malik (mort 567)

Abul-Sadad Muwaffak II (589)

Abul-Sadad III (647)

Trois stèles sont signées : celle de 563 porte le nom de Muhammad ibn Abi Barakat ibn Abi Harami, qui a probablement gravé celle de l'année 577. C'est, pensons-nous, son fils, Abd el-Rahman ibn Abi Harami, qui signa la stèle de l'année 589, et son neveu Muhammad ibn Barakat a collaboré à la gravure. Or ces deux derniers artistes ont signé de nombreuses inscriptions de la Mecque ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ *Répertoire*, IX, n° 3365.

⁽²⁾ *Répertoire*, IX, n° 3460.

⁽³⁾ *Répertoire*, XI, n° 4304.

⁽⁴⁾ *Répertoire*, IX, n° 3452, 3479, 3507, 3508, 3521 ; X, n° 3631, 3714, 3808, 3956.

Les deux stèles du Musée arabe proviennent du cimetière de Kous, où elles ont pu être transportées depuis longtemps. Une autre aurait été trouvée à Aden, mais cinq pièces viennent de l'archipel de Dahlak.

Les princes s'intitulent « défenseurs de la marche islamique », ce qui les situe à une frontière, face aux non-musulmans ⁽¹⁾.

Il est nécessaire de s'arrêter à la titulature, dont la richesse est étrange pour des souverains dont l'histoire ne semble pas avoir retenu les noms : en étudiant ce protocole, on est confondu d'étonnement.

Nous lisons : « la gloire de l'Islam et des musulmans ». Un titre de cette forme fut pris par les Seldjoukides dès 480 ⁽²⁾ et fut utilisé par certains de leurs feudataires en Perse et en Mésopotamie, puis par Nur el-din ⁽³⁾.

Nous trouvons ensuite « la beauté des sultans » : le premier usage d'une formule de cet ordre remonte aux Ghaznévides, il passa aux Seldjoukides, pour descendre dans de petites cours de Syrie, de Mésopotamie, de Perse et d'Asie mineure, et bien entendu, Nur el-din s'en servira ⁽⁴⁾.

Un titre avec l'expression « champions de la foi » ne fit pas partie du protocole des grands monarques, mais de celui de petits princes de Syrie et de Mésopotamie, ainsi que des Seldjoukides de Konia ⁽⁵⁾. On le rencontre exceptionnellement accolé au nom d'un officier fatimide du vi^e siècle ⁽⁶⁾.

Mais voici qui est plus important. Ces princes portent le titre grandiose de « vivificateur de la justice dans les mondes » et, avant eux, ce qualificatif, inauguré par Nur el-din, resta son apanage exclusif. Son père, Zanki, s'était contenté de « vivificateur de la justice » ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ *Répertoire*, IX, n^{os} 3203, 3248, 3251, 3257, 3272, 3291, 3492; X, n^o 3989. — Voir : DERENBOURG, *Ousama*, p. 270; MARÇAIS, *Histoire*, p. 402; GAUDEFRY-DEMOMBYNES, *Monde musulman*, p. 329.

⁽²⁾ *Répertoire*, VII, n^o 2764.

⁽³⁾ *Répertoire*, VIII, n^o 2978; IX, n^{os} 3203, 3216.

⁽⁴⁾ *Répertoire*, VIII, n^{os} 2872, 2978, 3073, 3112, 3117, 3122, 3154, 3202, 3271.

⁽⁵⁾ *Répertoire*, VIII, n^{os} 2981, 3056, 3063, 3111, 3112; IX, n^{os} 3203, 3218, 3271, 3272.

⁽⁶⁾ *Répertoire*, VIII, n^o 3101.

⁽⁷⁾ *Répertoire*, VIII, n^o 3112; IX, n^{os} 3248, 3254, 3256, 3269, 3310, 3312, 3314.

Enfin le fait le plus extraordinaire, c'est l'emploi du titre de « sultan », que, dans les textes épigraphiques, Saladin, le contemporain de Muwaffak II, ne portera pas ⁽¹⁾.

Malgré leur protocole pompeux, qui place ces princes au-dessus d'autres souverains contemporains, ou tout au moins, les met avec eux sur un pied d'égalité, l'identification de cette famille semblait impossible.

Je vous épargnerai la nomenclature des textes que j'ai compulsés, voire de ceux que j'ai lus et relus. Ce fut le cas, notamment, d'une étude de René Basset sur l'île de Dahlak, parue dans le *Journal asiatique* il y a près de soixante ans ⁽²⁾. La solution se trouvait pourtant dans cet article et je n'y pris garde qu'assez tard. Basset fait allusion au séjour du poète égyptien Ibn Kalakis dans l'île de Dahlak à la fin de l'année 563 et nous conte que le malheureux fut plutôt mal accueilli par le souverain de l'île. Il rappelle à ce propos deux vers que le poète écrivit pour se venger :

« Le pire des pays est Dahlak et quiconque y aborde y périt :

« Qu'il te suffise pour preuve que c'est un enfer dont le gardien est Malik ».

Basset a raconté cet incident d'après le géographe Yakut, lequel nomme ce souverain Malik ibn Shaddad ⁽³⁾.

Il était tentant de penser à une faute de copiste, ayant remplacé le surnom patronymique Abul-Sadad, assez rare, par un nom plus commun, Shaddad.

Une recherche dans le Diwan d'Ibn Kalakis me donna raison. On y lit les deux vers rapportés par Yakut, mais les gloses précisent qu'il s'agit de Malik ibn Abil-Sadad, qui se trouvait bien sur le trône en 563 puisque la date de sa mort est fournie par une des stèles du Musée arabe : elle se produisit en 567 ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ *Syria*, III, p. 313-314; *Bulletin de l'Institut français*, XXX, p. 281.

⁽²⁾ *Les inscriptions de Dahlak, Journal asiatique*, 1893, I, p. 95-96; KAMMERER, *Mer Rouge*, II, p. 194.

⁽³⁾ YAKUT, II, p. 634.

⁽⁴⁾ Ed. Khalil Mutran, p. 80. — Le poète Ibn Kalakis fit aussi l'éloge de ce prince (p. 12-13, 45-46).

Nous localisons donc une nouvelle dynastie, celle de roitelets de l'archipel de Dahlak, sans pouvoir expliquer par des faits historiques concrets la magnificence de leurs titres, lesquels font songer à une réflexion d'un voyageur espagnol contemporain, Ibn Djubair : « Titres royaux mal appliqués, dit-il, cela fait penser au chat qui se gonfle pour faire croire à l'impétuosité du lion ⁽¹⁾ ».

On peut risquer une hypothèse. A la date indiquée par les premières inscriptions, on assiste à l'agonie de la dynastie fatimide et l'Égypte fait retour à l'obédience sunnite. Toutefois les régions de l'Arabie du Sud restaient attachées au chiisme. Or les titres des roitelets de Dahlak appartiennent au cycle sunnite. On pourrait se demander si ces princes n'ont pas sollicité une investiture du champion du sunnisme, le Zenguide Nur el-din, qui aurait pu être approché au moment de son pèlerinage. Un secrétaire du souverain d'Alep aurait renseigné tant bien que mal un fonctionnaire dahlakien sur les usages du protocole. Les titres, gravés sur ces stèles, pour grandioses qu'ils soient, n'étaient pas destinés à l'exportation et ne pouvaient gêner l'ambition des princes musulmans nantis de royaumes solides et puissants.

L'archipel de Dahlak se trouve en mer Rouge, en face de Massouah, sur la longitude de la Mecque et la latitude de Luhaia, sur la côte du Yémen ⁽²⁾. « C'est un des points les plus arides et les plus inabordables de la mer Rouge, où l'eau douce est fournie par des citernes creusées dans le roc. Il n'y croît que quelques acacias ; la faune est peu riche et les misérables habitants ne vivent que des produits de leur pêche et de quelques troupeaux de chameaux et de chèvres. Le commerce des perles et des écailles de tortue, bien tombé aujourd'hui, y fut autrefois florissant et développa dans le pays une prospérité dont témoignent divers monuments et surtout les inscriptions élégamment gravées sur la pierre » ⁽³⁾.

Dahlak apparaît dans l'histoire musulmane comme lieu d'exil et il est bien inutile de s'arrêter longtemps sur l'envoi du poète Ahwas dans

⁽¹⁾ IBN DJUBAIR, p. 241.

⁽²⁾ NUWAIRE, I, p. 244 ; DE RIVOYRE, *Mer Rouge*, p. 245, 258 ; DE MONFREID, *Les secrets de la mer Rouge*, p. 97 seq. ; KAMMERER, *Mer Rouge*, I, p. 324 ; II, p. 193 seq.

⁽³⁾ BASSET, *loc. cit.*, p. 81-82.

cette île pour le punir de ses satires ⁽¹⁾. Une de nos inscriptions permet de supposer que Dahlak resta un centre de rélégalion politique, puisque le cheikh, décédé en 647, s'intitule « l'asile des faibles et des indigents, le refuge des étrangers et des exilés ».

Beaucoup plus tard, après la création des principautés au sein de l'empire abbasside, Dahlak entretint d'étroits rapports avec les princes de Zabid et d'Aden, auxquels ils payaient un tribut, consistant en esclaves abyssines et nubiennes, en peaux de panthère, en ambre et probablement en perles ⁽²⁾. Au cours du v^e siècle, Dahlak servit de refuge et de point d'appui aux premiers Nadjahides abyssins au moment où ils entraient en compétition avec les derniers Sulahides de Zabid ⁽³⁾.

Nous arrivons ainsi à l'époque de nos inscriptions, lesquelles couvrent un siècle d'histoire : nous sommes parvenus à fournir des noms de princes, mais rien de plus. Nous apprenons par leurs titres qu'ils coopèrent au vaste mouvement de rénovation sunnite, et nous en voyons une autre preuve dans l'introduction du naskhi pour l'épigraphie monumentale : ils n'y mettent aucun retard ⁽⁴⁾.

En terminant, nous exprimons l'espoir qu'on mettra la main sur des annales locales, qui permettront de connaître mieux le rôle joué par cette dynastie de l'archipel de Dahlak.

⁽¹⁾ *Aghani*, éd. de la Bibl. nationale égyptienne, IV, p. 239, 246, 249, 250, 255 ; BASSET, *loc. cit.*, p. 89-90.

⁽²⁾ Ibn HAUKAL, p. 24 ; KAY, *Yaman*, p. 8, 143.

⁽³⁾ KAY, *Yaman*, p. 57, 81-82, 147, 152 ; BASSET, *loc. cit.*, p. 91-92.

⁽⁴⁾ VOIR VAN BERCHEM, *Inscriptions de Syrie. Mém. Institut égyptien*, p. 35-36 ; *CIA, Asie mineure*, p. 69 ; à modifier légèrement en compulsant les tomes VIII et IX du *Répertoire*.